

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

ENVIRONNEMENT

**PROJET NATURE DES HAUTES
BAROLLES- PROGRAMMATION 2015**

Délibération : **05.2015.031**

Transmis en préfecture le :

1 juin 2015

Séance du : **26 mai 2015**

Compte-rendu affiché le **2 juin 2015**

Date de convocation
du Conseil Municipal : **20 mai 2015**

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume
COUALLIER**

Membres présents à la séance :

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed
GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian
DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves
DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe
GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume
COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET,
Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian
ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY,
Yves GAVault, Lucienne DAUTREY, Philippe
MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROUSSEAU,
Serge BALTER, Bernard GUEDON, Aurélien
CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe
LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette
PIERONI, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-
PERROT

Membres absents excusés à la séance :

François VURPAS, Nicole CARTIGNY, Anne-Marie
JANAS, Evan CHEDAILLE

Pouvoirs :

Nicole CARTIGNY à Marie-Paule GAY, Anne-Marie
JANAS à Mohamed GUOUGUENI, Evan
CHEDAILLE à Yves CRUBELLIER

Membres absents à la séance :

RAPPORTEUR : Monsieur Michel MONNET

Le Projet Nature des Hautes-Barolles vise d'une part, à travers une communication importante, à la sensibilisation du public à l'environnement et au monde agricole (animations pédagogiques pour les scolaires, les centres de loisirs, etc...) et d'autre part, à la préservation et à la valorisation des espaces du plateau des Hautes-Barolles (entretien des sentiers pédestres, restructuration des friches, etc...).

Le Projet Nature se divise en objectifs et en actions qui sont réalisées dans le cadre d'une programmation annuelle. Plusieurs actions ont été réalisées en 2014 et sont programmées pour 2015.

BILAN DES ACTIONS 2014 ET PROGRAMMATION 2015

OBJECTIF N° 1 : ACCUEIL DU PUBLIC ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

Action n°1 : Entretien des sentiers balisés et itinéraires de promenades existants

Cette action concerne l'entretien du réseau d'itinéraires de promenades existant (4 itinéraires balisés) sur le plateau des Hautes-Barolles (débroussaillage, réparation des barrières en bois, remplacement de la signalétique dégradée...).

En 2014, les actions suivantes ont été réalisées :

- débroussaillage mené par les « Brigades vertes »;
- réparation d'une barrière en bois du sentier de Sacuny;
- opération de lutte contre l'ambrosie menée par les « Brigades vertes »;
- lancement du marché de conception. Fabrication et pose de la signalétique des sentiers de Sacuny, la Clef des Champs, l'Observatoire.

En 2015, les actions suivantes seront réalisées :

- débroussaillage;
- opération de lutte contre l'ambrosie;
- réparation du muret sentier de Sacuny (vers la cédraie) réception du marché de conception.
Fabrication et pose de la signalétique des sentiers de Sacuny, la Clef des Champs, l'Observatoire incluant les applications mobiles du Grand Lyon;
- le coût annuel estimatif de cette action s'élève à 10 000 € en investissement et 1 375 € en fonctionnement.

Action n°2 : Portes d'entrées du plateau :

Les portes du plateau sont les panneaux implantés aux entrées du plateau des Hautes-Barolles. Elles visent à sensibiliser les automobilistes sur leur arrivée dans l'espace naturel et agricole.

En 2014, cette action visait l'entretien des panneaux en cas de dégradation ou d'accident.
En 2015, cette action est maintenue.

- Le coût estimatif de cette action s'élève à 750 € en fonctionnement.

OBJECTIF N° 2 : ASSURER UNE GESTION DU PLATEAU

Action 3 : Confortement du maillage bocager et maintien de la biodiversité

Cette action vise l'entretien des haies bocagères plantées en 2010 sur le plateau des Hautes-Barolles. Plus de 2 km de haies ont été plantés dans le secteur du Fort de Côte Lorette, à proximité du cimetière, chemin de Pressin et sur le sentier de Pressin.

Cet entretien était confié à ONF entreprise dans le cadre du marché public de 2010 pour une durée de 5 ans. L'entreprise a réalisé trois passages par an. Le marché arrivant à échéance, l'entretien des haies sera dorénavant réalisé par le service espaces verts de la Ville.

Cette action vise également au maintien de la biodiversité sur le plateau. Ainsi, le Grand Lyon a mandaté deux bureaux d'études en 2014 pour réaliser une étude de faune/flore du plateau, assortie de quelques préconisations de gestion. En 2016, des actions visant à mettre en œuvre ces préconisations seront réalisées. L'objectif à terme est de réaliser un plan de gestion spécifique au plateau des Hautes-Barolles.

Aucun coût estimatif de cette action n'est donc à prévoir en 2015.

Action n° 4 : Plan propreté

La qualité du site s'est améliorée depuis la mise en place du Projet Nature mais cette action vise à assurer une surveillance régulière et le cas échéant le nettoyage de dépôts ou de décharges sauvages.

Cette action est donc maintenue pour 2015.

- Le coût annuel estimatif de cette action s'élève à 750 € en fonctionnement.

OBJECTIF N° 3 : SOUTENIR L'AGRICULTURE DU PLATEAU

Action n° 5 : Remise en état des parcelles agricoles

Cette action vise à soutenir l'agriculture du plateau en participant à la remise en état de parcelles agricoles. Les parcelles visées pour 2014/2015 sont situées allées de la Clairière. Cette action permettra à un agriculteur de faire du foin.

Aucun coût n'est à prévoir par cette action.

OBJECTIF N° 4 : CRÉER DES LIENS ENTRE AGRICULTEURS ET CITADINS

Action n° 6 : Sensibilisation à l'activité agricole, aux richesses naturelles et à l'agriculture périurbaine

Afin de poursuivre et de développer le dispositif pédagogique en place autour de l'espace naturel des Hautes-Barolles, des animations pédagogiques sont proposées aux scolaires, aux associations, aux habitants de la commune, aux centres sociaux et aux maisons de quartier de la commune.

En 2014/2015, les animations ont été réalisées par le biais de l'appel à projet, comme les années précédentes. Toutefois pour la première année, la moitié du budget a été alloué aux animations nature périscolaires.

Cette action se poursuit en 2015 (année scolaire 2015/2016).

- Le coût annuel estimatif de cette action s'élève à 25 000 € en fonctionnement.

OBJECTIF N° 5 : MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Action n° 7 : Animation suivi et programmation future

L'animation, le suivi et la programmation du Projet Nature sont assurés par les services municipaux avec un appui des services du Grand Lyon et de la Chambre d'agriculture.

Plan de financement prévisionnel pour la programmation 2015

L'ensemble des coûts annuels prévisionnel maximum des actions pré-citées est le suivant :

	ACTIONS	Inv.	Fonct.	Participation Grand Lyon Métropole	Participation St Genis Laval	Total projet
Objectif n°1 :	Accueil du public et mise en valeur du patrimoine					
Action 1	Entretien des sentiers balisés					
	<i>Entretien des sentiers balisés (débroussaillage, abattage d'arbre...)</i>		375,00€	-€	375,00€	375,00€
	<i>Inauguration des bornes des sentiers pédestres et des applications nature</i>		1 000,00€	1 000,00€	-€	1 000,00€
	<i>Requalification des sentiers nature (mur sentier de Sacuny, barrières, bornes)</i>	10 000,00€		8 333,00€	1 667,00€	10 000,00€
Action 2	Portes du plateau					
	<i>Entretien (dégradation, accident...)</i>		750,00€	-€	750,00€	750,00€
Objectif n°2 :	Assurer une gestion du plateau					
Action 3	Confortement du maillage bocager du plateau					
	<i>Mise en œuvre du plan de gestion suite au diagnostic faune/flore 2014 – Report en 2016</i>					-€
	<i>Lutte contre les espèces invasives – report en 2016</i>					-€
Action 4	Plan propreté					
	<i>Enlèvement des dépôts</i>		750,00€	-€	750,00€	750,00€
Objectif n°3 :	Soutenir l'agriculture du plateau					
Action 5	Remise en état des parcelles agricoles			-€	-€	-€
Objectif n°4 :	Créer des liens entre agriculteurs et citoyens					
Action 6	Sensibilisation à l'activité agricole et aux richesses naturelles					
	<i>Animations pédagogiques 2015/2016</i>		25 000,00€	25 000,00€	-€	25 000,00€
Objectif n°5 :	Mise en œuvre du programme					
Action 7	Animation, suivi de projet et programmation future					
Total général		10 000,00 €	27 875,00 €	34 333,00€	3 542,00€	37 875,00€

Sachant que le Grand Lyon - Métropole participait jusqu'à ce jour à hauteur de 100 % du montant HT de l'investissement, la subvention annuelle maximum à solliciter auprès du Grand Lyon est de **8 333 €** pour les actions d'investissement.

Par ailleurs, en fonctionnement le Grand Lyon - Métropole prend en charge jusqu'à ce jour 100 % du montant TTC des actions visant la sensibilisation à l'activité agricole et aux richesses naturelles. La subvention annuelle maximum à solliciter auprès du Grand Lyon-Métropole est de **26 000 €** pour les actions de fonctionnement.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **APPROUVER** le contenu du programme d'actions 2015 du Projet Nature des Hautes-Barolles réalisées sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Saint-Genis-Laval;
- **SOLLICITER** le Grand Lyon - Métropole pour l'attribution annuelle du fonds de concours à hauteur maximum de 34 333€ (soit 8 333 € en investissement et 26 000 € en fonctionnement);
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes, documents et avenants se rapportant au Projet Nature.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Michel MONNET ,
Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL ADOPTE À L'UNANIMITÉ CETTE DÉLIBÉRATION

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

Le Maire,

Roland CRIMIER



Liste des élus ayant voté **POUR**

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROUSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Evan CHEDAILLE, Thierry MONNET, Catherine ALBERT-PERROT

Liste des élus ayant voté **CONTRE**

Liste des élus s'étant ABSTENUS

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délais de deux mois à compter de sa publication ou notification.